



Être bénévole aux Restos du Cœur, c'est adhérer à la charte des Restos, à son projet associatif, à ses valeurs fondamentales.



CHARTRE DES BÉNÉVOLES



1 RESPECT & SOLIDARITÉ

ENVERS TOUTES LES PERSONNES DÉMUNIES

Accueil inconditionnel, sans jugement, bienveillant, chaleureux et sans discrimination pour garantir la dignité de la personne.

2 BÉNÉVOLAT

SANS AUCUN PROFIT DIRECT OU INDIRECT

A l'extérieur de l'association, ne pas utiliser ou faire état de son appartenance à l'association pour obtenir un avantage quelconque. Dans le cadre de sa mission, ne bénéficier pour son engagement d'aucune contrepartie financière ou en nature.

3 ENGAGEMENT

SUR UNE RESPONSABILITÉ ACCEPTÉE

S'impliquer sur la responsabilité bénévole acceptée et respecter les engagements pris.

4 CONVIVIALITÉ

ESPRIT D'ÉQUIPE, RIGUEUR DANS L'ACTION

Des échanges chaleureux et tolérants en équipe, guidés par la recherche du consensus, le respect et l'acceptation des différences. Rigueur dans la gestion des moyens confiés aux Restos.

5 INDÉPENDANCE

COMPLÈTE À L'ÉGARD DU POLITIQUE ET DU RELIGIEUX

La parole et les actions des Restos sont indépendantes de toutes considérations politiques ou religieuses. En conséquence, les opinions politiques ou religieuses individuelles des bénévoles ne doivent pas être affichées dans l'exercice de leur bénévolat. Tout prosélytisme est proscrit.

6 ADHÉSION

AUX DIRECTIVES NATIONALES ET DÉPARTEMENTALES

Faire partie des équipes bénévoles, implique le respect et l'acceptation des directives pour s'assurer d'un projet partagé et cohérent de l'association, dans tous les lieux Restos.